



Démarche prospective pour **la vitalité sociale du territoire**

Territoires Conseils, service de la Banque des Territoires, propose, aux élus d'EPCI essentiellement ruraux, différents services d'information, d'appui et d'accompagnement. Les démarches thématiques constituent un des volets d'action de Territoires Conseils. Elles s'organisent sous la forme d'ateliers à destination des élus et parfois des habitants. Ces démarches, qui suivent un protocole méthodologique, sont animées par Territoires Conseils.

Elles facilitent le partage des connaissances liées au territoire. Elles participent d'une mise en commun des questionnements, d'un état des lieux ainsi que le cheminement collectif vers des orientations propices à améliorer le développement local. Sur le terrain, les démarches sont pilotées par les élus de l'intercommunalité qui ont fait le choix de s'engager dans un processus participatif. Le bon déroulement des démarches Territoires Conseils nécessite la contribution d'un technicien de l'intercommunalité pour l'organisation de la mise en œuvre des ateliers et la pérennisation des travaux réalisés.

La démarche **Prospective de la vitalité sociale du territoire** s'inscrit donc dans cette culture de l'accompagnement des élus des intercommunalités rurales. Ici, l'originalité de la démarche repose sur une approche prospective qui doit permettre d'envisager le futur du territoire en tenant compte des changements structurels ou locaux qui se profilent. Dans cette période de crise sanitaire, il semble que cette approche collective constitue une proposition d'appui susceptible d'atténuer le climat anxiogène pour appréhender sereinement le champ des possibles.

Enfin, en questionnant les élus et les habitants sur les ressources locales, les potentiels humains à découvrir ou à redécouvrir, cette démarche interpelle moins sur « les besoins » que sur la capacité d'action individuelle et collective à dénouer pour transformer un territoire dévitalisé.

→ **A qui s'adresse ces ateliers** de la démarche de prospective pour la vitalité sociale du territoire

Vous êtes élu, directeur général des services, chargé de mission d'une communauté de communes à dominante rurale, ou concernés par un dispositif « Petite ville de demain ».

Vous vous questionnez sur :

- Les moyens de lutter contre le désintérêt et le fatalisme des habitants vis-à-vis de l'action publique
- Les moyens de rompre avec les sentiments d'isolement, d'exclusion sociale et d'appauvrissement économique qui concernent un nombre croissant d'habitants dans toutes les catégories d'âge.
- Les moyens de préserver la proximité et de développer les relations avec les habitants dans un contexte d'agrandissement des périmètres intercommunaux
- Les mobilisations citoyennes nécessaires pour relever les défis liés à la transition énergétique, aux enjeux écologiques, au développement du numérique, aux transformations des modes de vie...
- La manière de valoriser les ressources humaines de votre territoire en termes d'idées nouvelles, d'initiatives économiques, sociales ou culturelles innovantes, de mise en œuvre de réseaux de solidarité et d'action.
- La façon de créer une dynamique intercommunale après la seconde phase de fusion.

→ Envisager la vitalité sociale comme levier du développement local

La vitalité sociale d'un territoire s'apprécie par la capacité des habitants à vivre de manière active dans leur environnement local. Cela suppose que chacun(e) puisse connaître et avoir accès aux ressources du territoire pour faciliter son parcours de vie.

Cela suppose également que les habitants puissent être force de proposition pour enrichir les ressources locales. On décline cette approche autour de quatre paliers d'indicateurs dynamiques qui rendent compte de l'état

de vitalité ressenti sur un territoire. Ces indicateurs constituent le fil conducteur du scénario à coconstruire au fil de la démarche de prospective de la vitalité sociale du territoire.

Cette démarche vise également à questionner et inspirer le pouvoir d'agir des élus et des professionnels territoriaux, dans un contexte où les habitants sont de plus en plus nombreux à organiser des propositions d'actions locales indépendamment des institutions publiques ou associatives.

Les **4** indicateurs dynamiques de la vitalité sociale sur un territoire

- Des indicateurs de vitalité sociale
- Des indicateurs de dépression sociale



- Rendez-vous
- Isolement



- Perspectives
- Impuissance



- Solidarités interactives
- Dépendance



- Initiatives
- Passivité

→ Indicateur 1

Le niveau de sociabilité des habitants. Influencé par le mode de vie, l'aménagement du territoire, il constitue le premier pallier d'exclusion ou d'intégration sociale pour agir sur son parcours de vie.

→ Indicateur 2

Le niveau d'accessibilité aux ressources. Influencé par les interactions avec l'entourage, les habiletés sociales, il balise l'accès à l'information puis l'accès aux perspectives pour agir sur sa situation de vie.

→ Indicateur 3

Le niveau d'émancipation. Il signale l'intégration dans un ou des réseaux de soutien qui facilitent les projets où la situation de vie à améliorer.

→ Indicateur 4

Le niveau d'intégration dans la vie locale. Il positionne l'habitant comme un acteur à part entière de son parcours de vie dans un environnement local qu'il contribue à transformer et à enrichir.

→ Impliquer les élus de l'intercommunalité, des communes et des habitants dans **des ateliers pour préparer l'avenir du territoire**



1

Présentation de la démarche sur le territoire pour validation

2

Travaux préparatoires avec le comité de pilotage de la démarche

3

Administration du questionnaire de la sociabilité sur le territoire

4

Atelier 1 : Le baromètre de la vitalité sociale et les images associées

5

Atelier 2 : Les tendances, les risques et les opportunités pour l'avenir

6

Atelier 3 : Le scénario de la vitalité sociale

7

Atelier 4 : Restitution des travaux et charte de la vitalité sociale



La préparation

- Présentation de la démarche aux élus et au technicien en charge de l'animation.
- Délibération du Conseil communautaire pour valider l'engagement du territoire.

- Rencontre avec le comité de pilotage pour définir le planning, le rôle de chacun, la logistique et préparer le questionnaire de sociabilité sur le territoire.

- Administration du questionnaire de la sociabilité auprès de groupes d'habitants.



Les ateliers

- Atelier organisé en 4 sous-groupes thématiques : état des lieux de la vitalité sociale sur le territoire.

- Séance de débriefing le lendemain matin. Identification des axes de travail «intentions pour l'avenir» à travailler par la suite.

- Présentation des grandes tendances d'avenir, puis travaux en sous-groupes : formulation d'intentions d'actions concrètes pour améliorer la vie sociale, au regard de ces grandes tendances.

- Séance de débriefing le lendemain matin. Formalisation d'une esquisse de scénario de la vitalité sociale.

- Vote des participants sur les actions à retenir pour réaliser le scénario de la vitalité sociale.

- Travaux en sous-groupes pour approfondir le contenu des actions

- Séance, ouverte aux acteurs locaux, d'exposition des travaux de la démarche.

- Séquence de réflexion pour définir la formulation de la Charte de la vitalité sociale.

Co-construire une vision prospective de l'avenir des habitants sur le territoire en combinant état des lieux, grands changements et perspectives d'action

Pour ce faire, une méthodologie qui permet :

D'apprécier collectivement le niveau de vitalité et de dépression ressenti sur le territoire

- D'envisager les grands changements structurels en cours qui peuvent dégrader ou améliorer la vitalité sociale du territoire entendue comme la capacité d'action des habitants sur leur parcours de vie
- De co construire un scénario d'action pour cheminer vers un territoire revitalisé caractérisé par davantage de sociabilité, de perspectives, de soutien et d'intégration dynamique des habitants dans un environnement local qui fait sens.
- D'impliquer des élus et des habitants dans une communauté d'action pour faire vivre le scénario en formalisant la charte de la vitalité sociale du territoire.

Des ateliers accessibles à toutes et tous, organisés de manière conviviale

Les ateliers accueillent un groupe de 50 participants maximum constitué par tiers par des élus, des acteurs locaux (représentants associatifs ou d'institutions professionnels), un tiers d'habitants sollicités lors de l'administration du questionnaire de sociabilité sur le territoire.

Les ateliers sont organisés en soirée pour faciliter une plus grande participation. Le créneau habituel est 18h 30- 21h. Les travaux sont ponctués par une pause dinatoire de 30 mn, avant la restitution en plénière des travaux réalisés en sous-groupes.

Les ateliers s'organisent en alternant séquences de travaux en sous-groupes et séquences plénières. Lors des travaux en sous- groupes, chacun à la possibilité de s'exprimer sur les questionnements qui guident la séquence, encadré par un animateur. L'ensemble des idées et propositions exprimées sont reportées par l'animateur au fil de la séquence sur un support mural autour duquel est rassemblé le groupe de travail. L'animateur veille à organiser des tours d'expression sur le sujet afin que chacun puisse exprimer ses idées. Après la pause dinatoire, les travaux de chaque groupe sont présentés par chaque animateur à l'ensemble des participants.

Il est souhaitable que les participants s'engagent pour l'ensemble des ateliers. Cependant les ateliers sont conçus pour pouvoir intégrer des nouveaux venus à chaque étape : en début de séquence un rappel de l'atelier précédent est organisé, ce qui permet à chacun de se positionner dans la suite des ateliers.

CONTACTS

Territoires Conseils – Banque des Territoires - 72 avenue Pierre Mendès France -75914 Paris cedex 13
territoiresconseils@caissedesdepots.fr - 01 58 50 75 75

banquedesterritoires.fr

  | @BanqueDesTerr